

COMPTE RENDU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2016

Le Conseil Communautaire du Sud-Ouest Amiénois s'est réuni le 27 Avril 2016 à 19h00 en la salle de Molliens-Dreuil, sous la Présidence d' Alain DESFOSSÉS.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, ROUILLARD François, LOEUILLET Paulette, FORMET Thierry, LENEL Marcel, VAN DYCKE Roseline, HEBERT Thierry, DESBIENDRAS Alain, THIVERNY François, DUPUIS Éric, MICHEL Géraldine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, POIRE Jean-Paul, DUTITRE Philippe, GUILBERT Jackie, LESUR Alain, CELISSE Gérard, DUMEIGE Yannick, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, CHOPIN Jean-Pierre, LOUIS Claude, DE SAINT GERMAIN Lyliane, LOUART Usmée, CHELLE POIRET Sabine, TEN Alexis, GUILBERT Joël, DESFOSSÉS Alain, VASSEUR Dany, BODERAU Etienne, FROIDURE James, PASCHAL Benoît, SANGNIER Bertille, LEFEUVRE Jannick, BOSREDON Philippe, DESPREAUX Xavier, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, DENEUX Gérard, CHARBONNIER Sylvain, COSETTE Jean-Paul, MAGNIER Dominique, DEMARQUET Jean-Pierre, QUILLET Jean-Claude, SAELENS Willy, DELAIRE Rose-France, LEDAIN Rose-Marie, AUZOU Emmanuel, LECLERCQ Geneviève, D'HAILLECOURT Bernard, DEWAELE Marc, DUFEUILLE Martine, SNAUWAERT Jean-Marie, NOUGEIN Laurence, CAUX Gaël, CORDIER Michel, LEROY Loïc, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, MORAIN Bernard, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno.

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : VERRIERE Sébastien (suppléant de BOUCRY Firmin), DRUOT Patrick (suppléant de LOUVARD Annie), PERTRISSARD Lucette (suppléante de DOINEL Michel), BOULET Sylvie (suppléante de AVET Hubert).

Délégué titulaire ayant donné pouvoir : TRABOUILLET Romuald (pouvoir à AUZOU Emmanuel), LABESSE Jean-Marc (pouvoir à NOUGEIN Laurence).

Etaient absents ou excusés : VAUDET Déborah, SOUMILLON Gilles, STOTER Jean-Jacques, FURGEROT Christian, GOETHALS Eddy, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, BLAREL Marc, GERAUX Christophe, PERIMONY Yves, TURLLOT Jean-Marie, LECLERE Jean-Claude, GAILLET Gérard, VILTART Vincent, DESMAREST Gérard.

Secrétaire de séance : Thierry FORMET.

Ordre du jour :

- 1. Finances**
 - 1.1.** Débat d'Orientations Budgétaires 2016
- 2. Direction**
 - 2.1. Election d'un nouveau délégué au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines.
 - 2.2. Modification du tableau indicatif des emplois
 - 2.3. Règlement intérieur du personnel de la CCSOA
 - 2.3.1. Modulation horaire
 - 2.3.2. Compte Epargne Temps
- 3. Equipement aquatique**
 - 3.1. Création d'un budget annexe « équipement aquatique » assujetti à la TVA
- 4. MARPA**
 - 4.1 Création d'une régie
- 5. SPANC**
 - 5.1. Délibération modificative n°1**
- 6. Restitution des informations du bureau**
- 7. Questions diverses**
- 8. Lieu du prochain conseil communautaire**

Le Président invite l'Assemblée à observer une minute de silence en mémoire de Jean-Claude LERICQUE, délégué suppléant de la commune de Fricamps, décédé le 15 avril dernier.

Puis le Président remercie Sylvain CHARBONNIER, maire de la commune d'accueillir le Conseil Communautaire. Il procède à la désignation d'un ou d'une secrétaire de séance, Thierry FORMET, commune d'Airaines propose sa candidature que le Conseil investit à l'unanimité. Il rappelle que la séance est enregistrée et demande à chaque personne souhaitant prendre la parole de décliner son identité et la commune représentée.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, le Président fait part à l'Assemblée de la décision qui a été prise par le bureau communautaire visant à fermer la piscine à Poix-de-Picardie afin d'assurer la sécurité des usagers. En effet, suite à la dernière vidange, celle-ci s'est fendue générant des voies d'eau importantes.

1. Direction

1.1. Ajout de deux points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance.

Le Président propose à l'Assemblée l'ajout de deux points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance portant sur :

- Les modalités de remboursement des abonnements suite à la fermeture de la piscine « Tournesol ».
- Somme Numérique : montée en débit.

En l'absence de remarques, le Président soumet au vote la modification de l'ordre du jour de la séance.

Le Conseil Communautaire unanime invite son Président à ajouter les points repris ci-dessus à l'ordre du jour de la séance.

2. Finances

2.1. Débat d'Orientations Budgétaires 2016

Le Président rappelle à l'Assemblée que ce débat d'orientation budgétaire n'est pas obligatoire sur notre Communauté de Communes, en l'absence de commune de plus de 3 500 habitants, mais pense qu'il est intéressant de parler de l'avenir et surtout de gagner du temps le jour de la présentation du budget qui se déroulera sur deux soirées. Le budget général un premier soir et les budgets annexes le lendemain.

Il invite dans un premier temps Serge Zacharewicz à présenter les grandes lignes du DOB et les vice-présidents dans un deuxième temps, à présenter les services relevant de leur délégation (le DOB est joint en annexe).

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire donne acte à son Président de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2016, lequel détermine les priorités d'actions pour l'année 2016.

3. Direction

3.1. Election d'un nouveau délégué au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines.

Le Président informe que la Communauté de Communes a été destinataire d'une correspondance de la Préfecture nous invitant à procéder à nouveau à l'élection d'un nouveau délégué au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines pour la commune d'Airaines en remplacement de Monsieur Thierry SENECAT, lequel ne détient pas de mandat de conseiller municipal.

Il est donc proposé la candidature de Monsieur BAILLEUL Dominique, élu de la commune d'Airaines pour siéger au sein de ce Syndicat Mixte en remplacement de Monsieur SENECAAT.

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité élit Monsieur BAILLEUL Dominique, élu de la commune d'Airaines pour siéger au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines en remplacement de Monsieur SENECAAT.

1.1. Modification du tableau indicatif des emplois

Le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur la modification du tableau indicatif des emplois ci-dessous :

- SAVD : suppression du poste d'assistant socio-éducatif (Cat B) et création d'un poste infirmière en soins généraux de classe supérieure à temps complet (Cat A).
- MOBILITE : suppression de deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet au 30 avril 2016 et création de deux postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2016.
- SOCIAL : création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2016
- PISCINE : création du poste de Directeur d'Etablissement Aquatique à compter du 1^{er} JUIN 2016 en Cat A - Filière administrative ou filière sportive ou Cat B Filière Administrative ou Filière sportive.

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité valide la modification du tableau indicatif des emplois repris ci-dessus.

3.2. Règlement intérieur du personnel de la CCSOA

3.2.1. Modulation horaire

Le Président propose à l'Assemblée de modifier le règlement intérieur de la CCSOA, le Comité Technique réuni le 6 avril dernier ayant émis un avis favorable à la modulation horaire des agents des services administratifs comme suit : prise de service le matin à 9h00 au lieu de 9h30 au plus tard et à 13h30 au lieu de 14h00 le midi, le reste des dispositions n'étant pas modifié.

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve les modifications apportées au règlement intérieur du personnel portant sur la modulation horaire des agents.

3.2.2. Compte Epargne Temps

Le Président informe l'Assemblée que les agents de la CCSOA bénéficient d'un C.E.T (Compte Epargne Temps) régit par le décret N°2004-878 du 26 août 2004. Ce dispositif a été modifié par la loi N°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique et par le décret N°2010-531 du 20 mai 2010.

Le Comité Technique réuni le 6 avril dernier a émis un avis favorable à l'intégration des principes du nouveau dispositif au fonctionnement des CET communautaires et à la modification du règlement intérieur en ce sens.

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve les modifications apportées au règlement intérieur du personnel portant sur le Compte Epargne Temps.

4. **Nouvel Equipement aquatique**

4.1. **Création d'un budget annexe « Nouvel Equipement Aquatique » assujetti à la TVA.**

Le Président informe l'Assemblée qu'il convient de procéder à la création du budget annexe « Nouvel Equipement aquatique » soumis partiellement au régime de la TVA pour les activités de loisirs. Il invite l'Assemblée à l'autoriser à procéder à la création de ce budget.

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve la création d'un budget annexe « Nouvel Equipement Aquatique » assujetti à la TVA.

5. **MARPA**

5.1. **Création d'une régie**

Le Président propose à l'Assemblée de procéder à la création d'une régie pour la MARPA, afin d'encaisser les fonds issus des animations.

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve la création d'une régie au sein de la MARPA.

6. **SPANC**

6.1. **Budget annexe 2015 - Délibération Modificative n° 1**

Le Président propose à l'Assemblée de l'autoriser à réaliser les mouvements de crédits suivants sur le budget annexe 2015 « Assainissement » à hauteur de 5 100 €, afin de régulariser des écritures de rattachement de subvention non perçues.

Decision Modificative			
Organisme :	CCSOA	Page 1 sur 1	
Budget :	ASSAINISSEMENT		
Compte	Libellé	Décision Modificative	Calcul
	Exercice	2015	0
	Période		
	Arrêté le		
Critères			
Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Imputation			
F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	0,00	0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-5 100,00	-5 100,00
618	Divers	-5 100,00	-5 100,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 100,00	5 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 100,00	5 100,00

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le conseil communautaire à l'unanimité invite le Président à réaliser les mouvements de crédits sur le budget annexe « Assainissement » 2015 à hauteur 5 100 €.

7. Restitution des informations du bureau

Le Conseil Communautaire donne acte à son Président de la restitution des informations suivantes :

- Des subventions à hauteur de 26 093 € ont été attribuées à des foyers du territoire dans le cadre de l'OPAH.
- La tarification 2016 du Festival le Chahut Vert a été fixée comme suit :
 - 5 euros la journée donnant la possibilité d'accéder aux spectacles à jauge limitée, 15 euros la soirée et gratuit pour les moins de 12 ans.
 - L'ouverture d'un compte DFT (Dépôt de Fonds au Trésor) pour le Festival – Edition 2016 a été créée auprès de la Trésorerie afin de permettre les encaissements par TPE (Terminal de paiement), prochain.
- Demande de subvention auprès du FREME et de la Région pour des études complémentaires sur le site de Pic Industrie.
- Demande de subvention auprès de la Région pour la réalisation d'une structure Petite Enfance à Airaines.
 - Les tarifs des sorties et actions estivales ont été fixées comme suit : Cyclo bal du 28 mai : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans) ; Balade nature et sens : 2 € (gratuit pour les moins de 12 ans) ; Cluedo du 17 septembre : 8 € adulte et 4 € enfant (gratuit pour les moins de 12 ans).
 - Adhésion de la CCSOA à Labellisation Villes et Territoires Vélotouristiques moyennant une cotisation de 0.05 €/hab. par an.

8. Questions supplémentaires

8.1. Modalités de remboursement des abonnements suite à la fermeture de la piscine « Tournesol ».

Le Président revient sur l'information donnée en début de séance et propose à l'Assemblée que les personnes en possession d'abonnements réglés d'avance puissent bénéficier d'un remboursement des séances non utilisées ou d'un report vers le nouvel équipement aquatique.

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve les modalités de remboursements suite à la fermeture de la piscine.

Albert Noblesse, commune d'Airaines demande si la CCSOA a eu des éléments de réponse concernant la DRFIP au sujet du Pic Industrie.

Il lui est répondu que contact a été pris avec la Trésorerie d'Hallencourt, laquelle s'est engagée à nous fournir des éléments de réponse dès lors qu'elle aura interrogé la DRFIP.

8.2. Somme Numérique : montée en débit

Le Président rappelle à l'Assemblée l'intervention de Somme Numérique du 2 février dernier venu nous présenter la montée en débit des territoires peu ou pas couverts. Ces travaux concernent 939 lignes sur le territoire pour un coût de 124 125 €.

Il propose de valider la réalisation de ces travaux et d'inscrire la dépense afférente au titre du BP 2016 et d'opter pour le financement par voie d'emprunt dans les conditions similaires à la première tranche.

En l'absence de remarques, le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve la réalisation des travaux.

9. Questions diverses

9.1. Diagnostic de Gestion des Eaux Pluviales.

Le Président rappelle à l'Assemblée que les communes ont reçu un mail les invitant à remplir un questionnaire et les invite à bien vouloir répondre au questionnaire téléphonique dès lors que l'AMEVA les contactera.

Serge ZACHAREWICZ fait part à l'Assemblée de la nouvelle application « connect-elu » qui sera très prochainement mise en place, application par laquelle toutes les convocations liées aux commissions, bureau et conseil seront transmises et qui sera une interface d'échanges entre élus.

Sylvain CHARBONNIER fait part à l'Assemblée que sa commune vient de recevoir au bout de six mois l'accord de l'administration fiscale pour son projet de financement participatif.

10. Lieu du prochain conseil communautaire

Le Président propose d'accueillir le prochain conseil communautaire qui se déroulera sur deux jours à Fresnoy-au-Val pour le vote des différents budgets.

Le Secrétaire de séance,

Thierry FORMET



Le Président,

Alain DESFOSSES

